



#6
Juillet
2023

BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Ydes

AU SOMMAIRE ●

- | | | | | | |
|----|----------------|----|-------------------------|----|----------------------------------|
| 02 | FESTIVITES | 10 | ENFANCE & JEUNESSE | 18 | ESPACE ASSOCIATIF |
| 03 | EDITO DU MAIRE | 12 | CULTURE & ENVIRONNEMENT | 21 | ACTUALITÉS |
| 04 | BUDGET 2023 | 14 | PRINTEMPS DES ARTS | 23 | ETAT CIVIL /
EXPRESSION LIBRE |
| 06 | CÔTÉ TRAVAUX | 16 | UNIVERSITE FORAINE | 24 | LES BUS DE LA RÉGION |
| | | 17 | INFORMATIONS | | |

« Ensemble pour l'avenir de Ydes » Le bulletin d'information de la Commune de Ydes

Parution : juillet 2023 / Directeur de publication : Alain Delage, maire / Conception et rédaction : Clotilde Juillard, Céline Bossard

Mise en page & conception graphique : Manon DEFLISQUE -MD DESIGN Impression : Imprimerie BESSE

Crédits photos : commune de Ydes - Suméne Artense - IUT Clermont Auvergne - Couleurs du temps - La Grange à Gepetto - Dépôt légal : en cours

Les festivités & animations

JUILLET 2023

22 Juillet : Challenge Pétanque Roger GALVAING

24 juillet : Tour de France Féminin

AOÛT 2023

1^{ER} Août : Grand Prix de la Ville du Concours Pétanque

9 Août : Fête Champêtre du Comité d'Animation de Lagnac

12 Août : Challenge Pétanque Lucette LACOMBE

14 Août : Fête de l'été Organisée par l'Entente Sportive de Football

SEPTEMBRE 2023

3 Septembre : Fête de la Pétanque

9 Septembre : Forum des Associations

17 Septembre : Course « Courir à Ydes » de Ydes Athlétisme

24 septembre : Thé Dansant du Club Générations Mouvement d'Ydes

30 Septembre : Concours de Belote du Moto Club de Lagnac Les Pillarots

OCTOBRE 2023

03 octobre : Collecte de sang

14 et 15 Octobre : Randonnée Moto Club les Phacochères de la Sumène

21 octobre : Représentation théâtrale de l'association « Le Bastringue »

29 Octobre : Concours de Belote du Club Générations Mouvement Ydes

NOVEMBRE 2023

5 novembre : Bourse aux Jouets de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles d'Ydes

19 Novembre : Quine de l'ACCA Ydes

26 Novembre : Thé Dansant du Club Générations Mouvement d'Ydes

DÉCEMBRE 2023

1 et 2 décembre : Téléthon

19 décembre : Collecte de sang



La Commune tient à rappeler que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

En effet, ce n'est pas acceptable au sens de l'hygiène, de la propreté et de la qualité de l'environnement que nous devons respecter. Les propriétaires sont donc tenus de ramasser les excréments de leur chien. Par ailleurs, tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse.

Tour de France Féminin

A l'occasion du passage du Tour de France Féminin dans le Cantal le lundi 24 juillet 2023, la FDSEA du Cantal réalise une fresque. Lors du passage de l'hélicoptère les enfants du village feront une OLA. Des jeux seront organisés pour faire découvrir les différents métiers autour de l'agriculture. Une structure gonflable divertira nos plus jeunes. De plus, des dégustations de viande Label Rouge, de fromages Cantal et Salers seront offertes par INTERBEV et le CIF. En parallèle, une journée conviviale sera organisée autour d'une buvette, d'un snack à base de produits locaux par les Jeunes Agriculteurs du canton de Champs - Saignes.



Votre facteur est précieux, protégez-le !

Chaque année, des facteurs sont mordus par des chiens lorsqu'ils distribuent le courrier dans le cadre de leurs tournées. La gravité de ces agressions est plus ou moins importante, pouvant entraîner des jours d'arrêt de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les factrices et facteurs mordus sont fragilisés et repartent en tournées anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien.

Ces agressions sont souvent imputables à des chiens réputés « gentils qui n'avaient jamais mordu auparavant. » Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction de La Poste vous remercie de vous assurer que :

- Votre boîte-aux-lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété, sans que le facteur n'ait à passer la main par-dessus un portail ou à travers un grillage.
- Votre sonnette est installée à l'extérieur de votre propriété et fonctionne.
- Votre chien est tenu à l'écart et n'aura pas la possibilité de s'approcher du facteur (lors de la livraison d'un objet contre signature par exemple).

Pour signaler la présence de votre chien au facteur et aux remplaçants, vous pouvez apposer le sticker fourni par La Poste sur votre boîte-aux-lettres. Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Changement de propriétaires !

Caroline, Franck et l'ensemble de l'équipe du magasin sont heureux de vous accueillir au Super U de Ydes.



11^{ème} édition
Courir à YDES
 17 Septembre 2023

5km*
 10km* (Championnat du Cantal)
 Semi-marathon*
 Course enfants

Mesurage officiel FFA

BUFFET OFFERT

Départ centre socio-culturel de Ydes (15) dès 9h45

www.ydesathletisme.fr - Inscriptions sur kikigo à partir du 15 juin

VOS PASSEPORTS ET VOS CARTES D'IDENTITÉ

Avez-vous pensé à vérifier que vos passeports et vos cartes d'identité sont valides. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous en ligne à la mairie de Ydes pour renouveler vos pièces d'identité.

https://www.ydes.fr/demarches-en-ligne_fr.html
 Pour plus d'informations, contactez la Mairie d'Ydes au 04 71 40 82 51



Ensemble
pour l'avenir
de *Ydes*



Mes Très Chers Amis,

Pour ce 6ème bulletin, avec l'ensemble de mon équipe municipale, je souhaite vous présenter notre bilan de mi-mandat. Vous allez donc découvrir, sur les prochaines pages, le travail effectué sur les trois dernières années.

J'attache une attention particulière aux remarquables travaux de restauration de l'église Saint-Georges d'Ydes-Bourg. Je tiens à souligner la qualité des prestations réalisées par les entreprises sous la conduite d'Elodie AGENIS, Architecte du cabinet ACA, et Maître d'œuvre de cette opération, ainsi que l'intervention des bénévoles et des élus disponibles pour le nettoyage et le cirage des boiseries, ce dont je les remercie.

Malgré une très forte inflation et une baisse des dotations financières, nous avons été particulièrement vigilants sur la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et, cette année encore, nous poursuivons la renégociation de nos contrats de maintenance, d'assurances, etc.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble du personnel administratif, des écoles, Médiathèque, Service Proximité Seniors et Services Techniques, pour lesquels nous demandons toujours plus de rigueur dans leurs missions que nous leur confions.

Je voudrais saluer Christophe DUCOUDER, l'animateur Cybercentre, pour la qualité de son travail, sa disponibilité et sa gentillesse, qui a choisi de quitter la Commune d'Ydes pour d'autres horizons professionnels. Je lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles missions.

Avec « Ensemble pour l'avenir de Ydes », c'est une équipe engagée sur qui je peux compter à tout moment et qui œuvre, chaque jour, pour que notre Commune joue pleinement son rôle de Bourg-Centre en renforçant son attractivité au sein de notre bassin de vie, et ce, pour le bien-être de nos habitants.

Bien sincèrement

Alain DELAGE
Maire de Ydes

Budget 2023



Le budget 2023 a été voté lors du conseil municipal le vendredi 31 mars 2023

L'inflation et les baisses de dotation fragilisent l'équilibre budgétaire de la commune et nous contraignent à réduire les dépenses de fonctionnement et notamment celles liées aux services.

Chaque commission veille toutefois à maintenir les services apportés aux habitants de Ydes.

SECTION FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par des charges à caractère général, des charges de personnel et de gestion courante, des charges financières, des subventions versées aux associations...

Les dépenses réelles de fonctionnement 2023
représentent 2 730 290.00 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	830 309.94
Dépenses de personnel	1 188 250.00
Autres dépenses de gestion courante	532 173.06
Dépenses financières	110 500.00
Dépenses exceptionnelles	0.00
Autres dépenses	44 500.00
Dotations provisions semi-bud	500.00
Titres annulés	24 057.00
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	2 730 290.00
Charges (écritures d'ordre entre sections)	21 229.00
Virement à la section d'investissement	101 094.91
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	122 323.91
TOTAL GÉNÉRAL	2 852 613.91



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, au produit des impôts et taxes, aux compensations fiscales éventuelles, aux dotations et participations de l'État.

Les recettes réelles de fonctionnement 2023
représentent 2 751 519.00 €

RECETTES	MONTANT
Recettes des services	36 141.00
Impôts & taxes	1 877 748.00
Dotations & participations	559 710.00
autres recettes de gestions courantes	225 200.00
Atténuation des charges	50 000.00
Autres recettes	2 720.00
TOTAL RECETTES RÉELLES	2 751 519.00
Excédent reporté	101 094.91
TOTAL GÉNÉRAL	2 852 613.91

Les taux d'impôts locaux pour 2023 sont inchangés :

- Taxe foncière sur bâti : 49.12%
- Taxe foncière sur le non bâti : 98.09%
- Taxe d'habitation : 21.89%

Néanmoins, une augmentation des bases fiscales sera appliquée par les services de l'Etat.

SECTION INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- **En dépenses** : L'ensemble des opérations d'équipement retenues par la municipalité : Travaux d'aménagement de voirie, travaux de bâtiments, acquisition de matériel et de biens d'équipement, achat de véhicules, acquisitions foncières, dettes, etc.

Le montant des dépenses réelles s'élève à 790 146.50 €

- **En recettes** : Emprunts, subventions (État, Région, Département et autres financeurs), virement éventuel à la section de fonctionnement.

Le montant des recettes réelles s'élève à 1 391 074.16 €



DÉPENSES	MONTANT
Remboursement d'emprunts	215 000.00
Total des opérations d'équipement	294 661.12
Dépenses imprévues	0.00
Reste à réaliser	280 485.38
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	790 146.50
Soldes d'investissement reporté	727 251.57
TOTAL GÉNÉRAL	1 517 398.07

RECETTES	MONTANT
Excédent de fonctionnement capitalisé	788 518.46
FCTVA	99 000.00
Emprunts	137 789.64
Subventions	145 047.57
Reste à réaliser	220 718.49
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 391 074.16
Opérations d'ordre entre sections	21 229.00
Virement de la section de fonctionnement	101 094.91
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	122 323.91
Produit de cessions d'immobilisations	4 000.00
TOTAL GÉNÉRAL	1 517 398.07

ASSAINISSEMENT Budget 2023

EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses 238 548.00€	Dépenses 2 038 776.00
Recettes 238 548.00€	Recettes 2 038 776.00

LOTISSEMENT Budget 2023

EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses 306 723.06 €	Dépenses 291 723.06€
Recettes 306 723.06 €	Recettes 291 723.06€

Côté Travaux

Nous voici déjà à mi-parcours de notre mandat, le temps est venu de dresser le bilan des travaux réalisés.

Compte tenu des investissements réalisés par les précédentes municipalités, de la réduction drastique des dotations, et des marges de manœuvre financières contraintes, nous avons préféré mettre l'accent sur la préservation et la rénovation des infrastructures existantes avant de poursuivre les investissements rendus obligatoires par la mise en conformité de nos réseaux d'assainissement.

Nous avons terminé l'aménagement de la rue Frédéric MISTRAL avec la mise en séparatif des réseaux, la récupération des eaux de surface et la réfection de la couche de roulement.

Refection des peintures de la médiathèque et du centre socio culturel (grande salle, cuisine et sanitaires)



Les installations sportives du stade des Plaines Avant > Après



La partie intérieure de l'ancienne mairie a permis l'installation d'une association au niveau du premier étage (avec perception d'un loyer). Le secours catholique ainsi que le Greta ont pu s'installer dans les bureaux du rez de chaussée.



La salle du Judo Club a été remise en état

Remplacement des menuiseries, abaissement du plafond, isolation des murs et du plafond, réfection de l'électricité et ravalement complet de la salle et des sanitaires.



La rénovation de la gendarmerie Remplacement des menuiseries, réfection de l'auvent, et ravalement des façades



Réaménagement à l'école de Lagnac :

L'ancienne salle du Gréta a été transformée et réaménagée pour être mise à disposition du Club Génération Mouvement. Des travaux conséquents ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de David CHASTAING : démolition du petit bureau, abaissement du plafond, mise aux normes accessibilité (salle principale, petit logement réaménagé en rangement, et partie chauffage au sous-sol), isolation et doublage des murs, réfection de l'électricité, ravalement complet, revêtement de sol, pose d'une cuisine aménagée.



La deuxième tranche du Lotissement des Jaquilloux est réalisée :

Il reste trois lots disponibles sur l'ensemble des 14 lots.



Un mur de soutènement Rue du Puy de Guery

Ces travaux réalisés en régie par les services techniques ont permis, après cession d'une bande de terrain par le riverain, d'élargir la chaussée pour faciliter le passage de la benne à ordures.



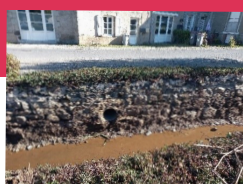
La rue du Belvédère

Ces travaux comprenaient la mise en séparatif des réseaux, la récupération des eaux pluviales et la réfection de la chaussée.



Le ruisseau d'Ydes Bourg a été nettoyé.

Avant > Après



Un mur de soutènement rue Jean RACINE :

Le remblaiement à l'arrière du mur est réalisé, la chaussée sera reprise dans le cadre du marché de voirie 2023.



Divers travaux réalisés en régie par les services techniques :

La reprise des boiseries extérieures



La pose de caniveaux pour récupérer les eaux



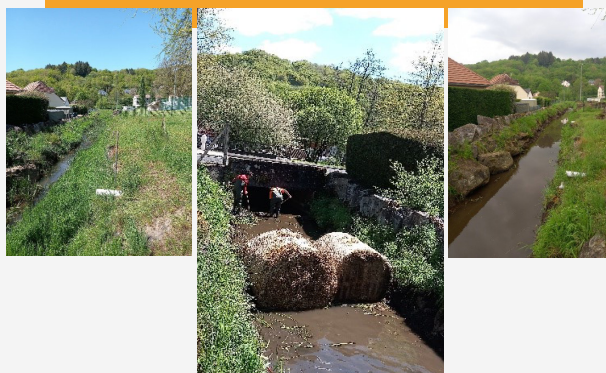
Des raccordements au réseau EU



Des aménagements de sécurité



Le nettoyage du ruisseau d'Ydes Centre



Des bottes de paille ont été mises en place (comme demandé dans le dossier d'autorisation) pour éviter des dépôts d'alluvions en aval de la zone de travaux.



Une première tranche de travaux conséquents sur l'église d'Ydes Bourg

La couverture du porche initialement en dalles granit a été remplacée par une couverture en ardoise posée sur une charpente en chêne massif.

Le bas-relief exposé sous le porche est en cours de restauration et sera installé à l'intérieur de l'église.
Drainage extérieur en périphérie du porche



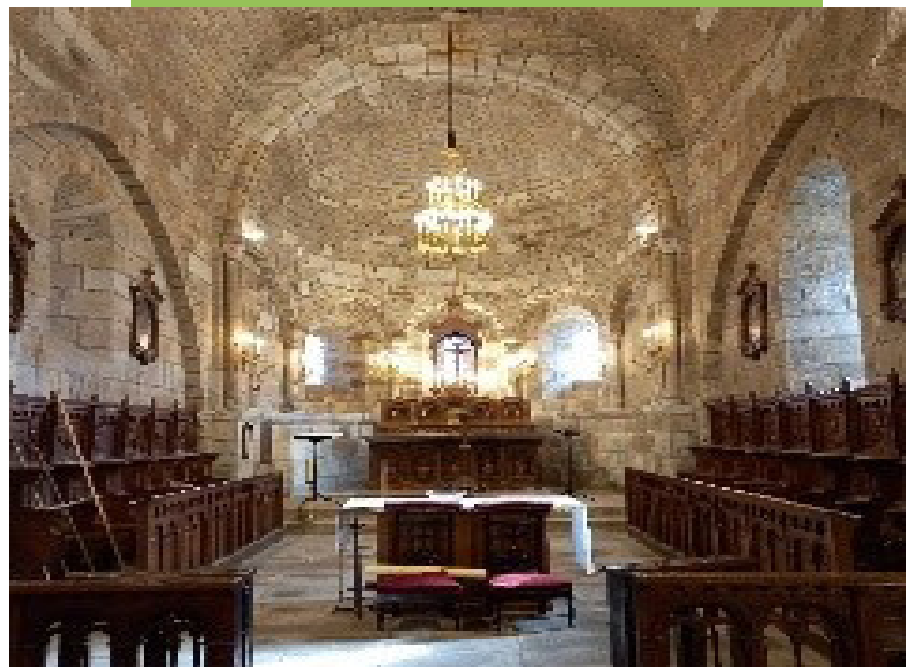
Les lustres anciens ont été rénovés et pourvus d'un éclairage par leds. Ils ont été installés en fonction de la hauteur définie avec l'architecte

Electrification et mise aux normes de l'éclairage

Les cloches de l'Eglise sont arrêtées car le battement à la volée entraîne un mouvement anormal du clocher.



Une deuxième demande de financement et d'autorisation de travaux est à l'étude pour :
La stabilisation et le rejointoiment du clocher,
la réfection de l'éclairage extérieur et la récupération
des eaux pluviales, le classement du mobilier,
le classement de la lustrerie.



Prochainement sont prévus :

- Une première tranche de mise en conformité des réseaux d'assainissement Secteur Ydes Centre sous maîtrise d'œuvre du Bureau d'études altereo Rue Victor HUGO et rue Paul DOUMER. Le marché après consultation a été attribué à l'entreprise Bos (sous-traitant RMCL). Il y avait eu 12 retraits de dossier, mais une seule offre pour un montant global HT de 636 453,74€.

- Une première tranche de mise en conformité des réseaux d'assainissement Secteur Ydes Bourg sous maîtrise d'œuvre du Bureau d'études Impact Conseil Section Ydes Bourg - la Gare de Saignes, consultation à venir.

Dans le cadre du marché de voirie :

- La réfection de la voie Communale de la Jarrige
- La réfection des enrobés sur la Voie Centrale Avenue Roger BESSE à partir du giratoire, jusqu'au carrefour de la rue Victor HUGO, en accompagnement de la réfection des deux voies de circulation par le Département.
- La réfection de la Voie Communale du Fayet, partie haute.
- La réfection de la chaussée Voie Communale de la Rue Jean Racine (au droit du mur de soutènement réalisé).
- La réfection de la chaussée Voie Communale du Puy de Guery (au droit du mur de soutènement réalisé).
- La réfection de la chaussée Impasse Blaise PASCAL
- Et enfin, diverses petites reprises de chaussée

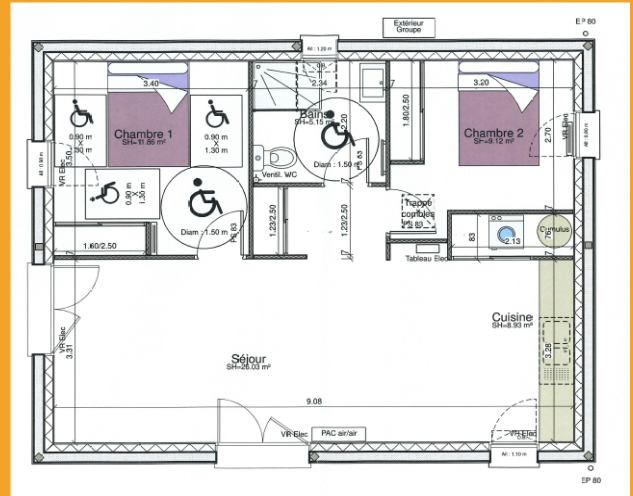
La consultation des entreprises est terminée, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour valider la seule offre reçue (le groupement RMCL / BOS) pour un montant TTC de 189 132.90 €

Travaux confiés aux Services Techniques :

- L'entretien courant de la voirie (bouchage des nids de poule, fauchage, débroussaillage)
 - Le fleurissement
 - L'entretien des espaces verts
- Le ramassage des encombrants et des déchets verts
- La mise à disposition du matériel pour les associations,
- Les interventions diverses sur les réseaux d'assainissement

La construction de trois pavillons locatifs

La construction de trois pavillons locatifs en partenariat avec Cantal Habitat sur la parcelle Communale située à proximité du Pole proximité Séniors à Lagnac . Ces trois pavillons de 61m2 offriront 2 chambres et respecteront les normes PMR. En effet, ces 3 logements seront destinés au séniors.



Cantal Habitat, Office Public de l'Habitat du Cantal, propose à la Commune d'Ydes la construction de trois pavillons locatifs type 3 sur les parcelles communales suivantes à Lagnac : AL 335 (916 m²), et une partie des terrains AL 334 AL 336 (dont le découpage serait réalisé par la Commune).

Les conditions d'intervention de Cantal Habitat dans ce cadre seraient les suivantes :

- Mise à disposition du terrain par la Commune d'Ydes au profit de Raymond RAYNAL, domicilié 16 Rue de la Gare 15000 Aurillac, désigné constructeur dans le cadre d'une VEFA (Vente en l'Etat de Futur Achèvement) avec Cantal Habitat, moyennant une cession à l'euro (1 €) symbolique non recouvert ;
- Gestion des logements par Cantal Habitat.



2020-2023 : 3 années de coopération entre les élus de la Commission Enfance, Jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes, qui compte désormais 12 élus, est encadré par les élus

de la Commission Enfance et Jeunesse : Pauline Brethomé, Fabienne Garcia, Rémi Teil, Jean-Pierre Barbet et Céline Bossard.

Des projets pour l'environnement

Le souci de l'environnement est une valeur partagée par la commission Enfance/jeunesse et les jeunes du CMJ. Ainsi, depuis 3 ans, plusieurs actions autour des déchets ont été menées.

Grâce à l'installation d'un point d'apport volontaire pour le papier par les services de Sumène Artense Communauté dans l'enceinte de l'école, tous les papiers sont désormais recyclés.

Ensuite, une réflexion autour des déchets organiques a été engagée au sein du CMJ. L'interdiction de jeter ses déchets avec les ordures ménagères à partir de janvier 2024 a conduit les jeunes élus du CMJ à installer un composteur collectif. Initiés à la bonne pratique du compostage par Sandrine Fouilloux, maître composteur, les jeunes ont souhaité partager ces connaissances lors d'une animation. Plusieurs foyers ont profité de cette action pour se munir d'un composteur domestique vendu au prix de 10€ par Sumène Artense Communauté. Un de ces composteurs a d'ailleurs été offert à l'école afin que les déchets compostables du restaurant scolaire ne viennent plus grossir le poids des ordures ménagères, les deux poules de l'école installées depuis 2 ans n'ayant pas assez d'appétit pour recycler la totalité des déchets.



Cérémonie du 8 mai 2023 Les jeunes élus accompagnent M. le maire et les adjoints pour la dépose de gerbe

Le CMJ : une éducation à la citoyenneté

Mis en place lors du précédent mandat et encadré par Huguette Gatiniol et Suzie Bossard, les élus de la commission Enfance et Jeunesse ont bien évidemment souhaité poursuivre cette initiative citoyenne en apportant toutefois quelques modifications au règlement. Désormais, ce sont 6 élèves de CM1 et 6 élèves de CM2 qui siègent au CMJ pour une durée de deux ans. A chaque rentrée scolaire et grâce à la coopération des enseignants des classes de CM1 et CM2, des élections sont organisées. Ainsi, les élèves volontaires scolarisés en classe de CM1 participent à la campagne électorale et proposent à leur camarades 2 ou 3 projets : initiative liée à l'environnement, aide solidaire ou animation festive. Ils doivent alors réaliser leur affiche de campagne et enregistrer un petit film vidéo afin de présenter leur programme.

Avant les vacances d'automne, tous les élèves des classes de CM1 et CM2 se rendent en mairie, munis de leur carte de jeune électeur. Ils vont vivre une véritable expérience démocratique : passage obligé à l'isoloir, urne, feuille d'émargement et dépouillement. 6 nouveaux jeunes sont alors élus afin de remplacer les 6 qui sont entrés au collège.

Une fois élus, les enfants découvrent les différents aspects de leur mission : participer aux débats lors des réunions en respectant la parole des autres et en argumentant son point de vue, être présent lors des différentes cérémonies et commémorations. Grâce à l'association des « K'Ydes » qui finance leurs projets, ils découvrent l'engagement associatif et le bénévolat.



Depuis janvier 2023 et l'extension des consignes de tri, tous les emballages sont triés au niveau du restaurant scolaire. Collectés par un élève chaque midi et stockés dans des bacs, ils sont ensuite récupérés par les agents des services techniques pour être évacués dans un des points d'apport volontaire.

Tous ces dispositifs visent à faire baisser le poids des ordures ménagères et ainsi le coût de leur traitement pour la collectivité.



Des projets solidaires

Outre les actions en faveur du Téléthon ou la solidarité avec l'Ukraine, le CMJ s'est mobilisé cette année afin d'installer 3 bacs potagers. La cueillette est libre et vivement encouragée. Il s'agit de proposer de la nourriture gratuite et de qualité. Cette action vient compléter le projet de « Jardins des naissances » porté par la municipalité dans le cadre duquel un arbre fruitier est planté pour chaque enfant né sur la commune. En 3 ans, ce sont donc plus de 20 arbres, pommiers, pêchers, cerisiers, pruniers... qui ont été plantés sur 3 lieux de la commune.

Les 3 bacs potagers installés par le CMJ devraient offrir des récoltes de fraises, laitues, choux, tomates, courgettes, oignons... à ceux qui le souhaitent. Si vous habitez près du stade et que vous souhaitez vous adonner aux joies du jardinage, n'hésitez pas à investir ce lieu.

Ateliers Intergénérationnels :



Le 14 juin dernier s'achevait le projet intergénérationnel autour de la bibliothérapie et du souvenir, à l'Ehpad d'Ydes.

Initié par la médiathèque, le Conseil municipal des jeunes et l'Ehpad, le projet "Dans mon coffre à souvenirs" permettait de réunir petits et grands.

Mélodie Vandepoel mettait à profit son approche de la bibliothérapie afin de réussir ce rendez-vous autour du livre. La bibliothérapie est une approche en pleine expansion, pour prendre soin de soi par les livres.

Ce fut une réussite car les aînés ont pu profiter de la présence du jeune public et transmettre activement leur savoir. Les plus jeunes ont su, eux aussi, partager avec enthousiasme leur univers. Ce fut un bel échange où chacun.e a pu prendre plaisir à découvrir des extraits ou livres entiers au sein de la médiathèque d'Ydes, lieu d'échanges emblématique de la commune. Ils ont pu exprimer leur créativité grâce aux propositions sensorielles de la bibliothérapeute : dégustation de bonbons d'antan, chanson de la jeunesse de chacun. L'odorat stimulé a permis l'écriture de textes, la lecture à voix haute a déclenché échange et expression des publics.

Pour cette dernière rencontre, Monsieur le Maire leur a fait l'honneur de découvrir l'exposition réalisée pour l'occasion. Il a remarqué l'implication que chaque participant avait déployé et le plaisir évident à ces rencontres.

Des animations en faveur des enfants

Vendredi 23 juin, à l'initiative de la médiathèque, les élèves de l'école d'Ydes (du CP au CM2) ont assisté au spectacle conté par Sharon Evans, sur le thème de l'eau.

Pourquoi âne cherchait-il la mer ? Pourquoi les animaux dansent-ils pour arrêter la sécheresse ? Pourquoi la mer est-elle salée ? Autant de questions auxquelles les histoires répondent, dans un spectacle qui fait de l'eau un personnage à part entière.

La voix parlée et chantée de Sharon s'est mêlée avec le tambour d'eau, le tambour de mer, la conque et bien d'autres instruments, évoquant tous à tour mer, rivières et animaux.

Les enfants ont participé avec enthousiasme à l'enregistrement en temps réel (notamment par des inimitables cris de mouettes !) et sont devenus eux-mêmes acteurs de cette envoiante tapisserie de son.



L'école : des économies de fonctionnement nécessaires pour réaliser de nouveaux investissements

Depuis 3 ans, il a fallu concéder des économies de fonctionnement au niveau de l'école. Depuis septembre 2022, l'ASLJ n'intervient plus à l'école pour l'enseignement du sport qui est assuré par les enseignants. Le coût était d'environ 5000€ par an. La fin des interventions en musique financées par la municipalité (1800€) a été compensée par les interventions de l'école de musique du Haut Cantal financées par Sumène Artense Communauté.

A la rentrée prochaine, c'est l'accueil périscolaire qui va connaître une modification. En effet, l'association Familles Rurales avait dans un premier temps assuré les accueils de loisirs extra-scolaires à partir de 2016. Puis la mise en place des Travaux et Activités Périscolaires voulus et financés par l'Etat avait dans un premier temps été organisée par les élus de la commission des affaires scolaires. Puis quelques années plus tard et afin de simplifier l'organisation, l'accueil périscolaire avait été lui aussi confié à Familles Rurales à la rentrée 2019. Toutefois, le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2021 a mis fin à l'obligation des TAP et à leur financement par l'Etat. A la rentrée 2023, l'école dont les effectifs ont malheureusement connu une forte baisse perd une classe de maternelle. La municipalité a donc choisi de privilégier les emplois des agents municipaux et a décidé de mettre fin au contrat avec Familles Rurales en sachant que l'accueil extra-scolaire sera assuré par Sumène Artense Communauté à partir de janvier 2024. Le service facturé par Familles Rurales s'élevait à environ 45000€ pour une année.

Ainsi à la rentrée, l'accueil périscolaire sera assuré par des agents municipaux dès 7h le matin et jusqu'à 18H30.

Ces économies concédées ont permis de réaliser des investissements à l'école. Tout d'abord, des casquettes solaires installées devant les classes élémentaires en 2022 ont permis de répondre à une demande formulée depuis de nombreuses années en conseil d'école : le trop fort ensoleillement des classes et la chaleur qui en découle.

Le renouvellement d'une partie du parc informatique a également été financé en 2022.

Prochainement, c'est le problème de sécurité pour les entrées et sorties du bâtiment qui va être réglé par l'installation d'un nouveau dispositif. Un visiophone et un déclenchement de la porte à distance permettront de pallier le manque de sécurité pointé du doigt depuis de nombreuses années en conseil d'école.

Les membres de la commission Enfance et Jeunesse s'engagent aux côtés du CMJ et espèrent pouvoir porter d'autres beaux projets jusqu'à la fin du mandat.

Bilan Culture

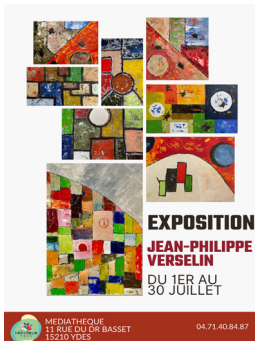
Médiathèque :

Depuis 2020, Eva et Manon travaillent de concert afin de dynamiser la médiathèque et de proposer des animations tout public. Très à l'écoute des demandes des lecteurs et lectrices, elles répondent à leurs attentes grâce à une sélection de qualité. Les nouveautés adultes et enfants sont d'ailleurs mises en avant sur le compte Facebook de la médiathèque. Pour preuve, les inscriptions ont augmenté de 20% depuis 2020.



Destinés aux personnes malvoyants.es, dyslexiques, seniors, lecteurs.rices qui ont des difficultés de lecture dues à un état de fatigue ... Les romans en grands caractères peuvent apporter un vrai confort de lecture.

La médiathèque programme régulièrement des animations culturelles. Depuis 2020, 7 expositions, 4 projections, 5 ateliers, 2 pièces de théâtre, 1 rencontre d'auteur et 2 spectacles jeune public ont déjà été organisés. La médiathèque a également participé aux deux concours photos organisés en 2021 et 2023.



Animations

Depuis 2021, Ydes fête dignement l'arrivée de l'été en organisant son concert en plein air. Le premier marché de Noël organisé en décembre a rencontré un vif succès et la municipalité souhaite pérenniser ce rendez-vous.



Dans le cadre de la fête de la musique, la commune d'Ydes organisait vendredi 16 juin une soirée « Fêtons la musique » sur la place de la mairie dans une ambiance guinguette.

Vers 19h après plusieurs semaines de préparation, et espérant que le temps serait au rendez-vous, la partie technique de la soirée se mettait en place : le montage, la balance des instruments du groupe ainsi que les réglages du matériel du DJ Night Fever.

Après avoir remercié l'ensemble des participants : l'amicale des anciens pompiers pour la restauration et la buvette, Mr Allo dit Lolotte pour son stand de friandises, le café de Nadine et la pizzeria Dolce Pizza, la soirée pouvait commencer. Un blind test où les grands et petits se sont « affrontés » sur leurs connaissances concernant les musiques de films, de jeux télévisés et les chansons. L'ambiance battait son plein quand le ciel s'est assombri et des trombes d'eau sont tombées sur la place.

Après une demi-heure de pluie, une éclaircie a permis de reprendre le cours de la soirée. Les Élus remercient vivement l'ensemble des personnes qui sont restées malgré cet imprévu. DJ Night Fever a pu reprendre son animation récompensant les bonnes réponses par des lots offerts par les commerçants de la commune, ainsi que les librairies Prologue et Point Virgule que nous remercions également.

Ce caprice de la météo a modifié la suite de la soirée, le groupe Malik Diaw n'a pu se produire sur scène. Un « bœuf » a alors été improvisé au milieu de la place par les musiciens ce qui a permis au public d'apprécier le professionnalisme et la qualité musicale du groupe afro.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive animée par le DJ, jusqu'au bout de la nuit. Malgré ces aléas la soirée a été une réussite et appréciée du public.

Les Élus remercient l'ensemble des participants, les services techniques et culturels, l'école de musique de Saignes et l'Association Cantalienne des Amis de la Lecture pour son soutien financier et vous donnent rendez-vous l'an prochain pour un partage festif et musical.

Dans le cadre du Printemps des Arts de Ydes Concours photos : A VOS POLARO'YDES

Samedi 29 Avril 2023, Mme Isabelle LAURADOUX, Adjointe au Maire d'Ydes, Présidente de la Commission Culture, a remis les trois prix du concours photos organisé par l'association « Aux couleurs du Temps », dans le cadre de la manifestation « Le Printemps des Arts » (prix du public, prix du jury, prix jeune). Pendant un mois, la Médiathèque d'Ydes était le lieu d'exposition d'une vingtaine de photos sur la Commune.

Les trois lauréats sont les suivants :

Prix du Jury Le jury, composé de la commission culture de la municipalité d'Ydes, a choisi une photo prise par M. Pascal MAIQUEZ.

Prix du Public : Le public pouvait voter pour sa photo préférée et, après dépouillement, leur choix s'est porté sur un cliché pris par Mme Sandra LAFARGE.

Prix Spécial « Jeunes » : S'agissant du prix jeune, ce sont les enfants du CMJ qui ont opté pour la prise de vue de Tristan FORESTIER.



Prix du Jury



Prix Spécial « Jeunes »



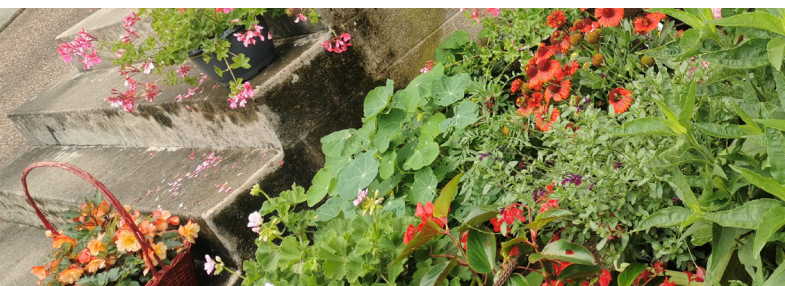
Prix du Public

Environnement

Ydes a conservé sa 2ème Fleur au niveau de la Région.

Au niveau du Département, Ydes a toujours une récompense pour ses actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement de la commune.

On peut aussi noter un nombre grandissant de participants au niveau local avec l'organisation du concours des maisons fleuries.



La Protection Civile d'Ydes



Recherche
des bénévoles
motivés et
disponibles.

Coordonnées
téléphoniques :
06.79.60.97.24

LE PRINTEMPS DES ARTS 2023

Sous l'égide de l'association des artistes peintres de Ydes « Aux couleurs du temps », avec l'appui de la Municipalité, le « Printemps des Arts » a connu cette année un réel succès.

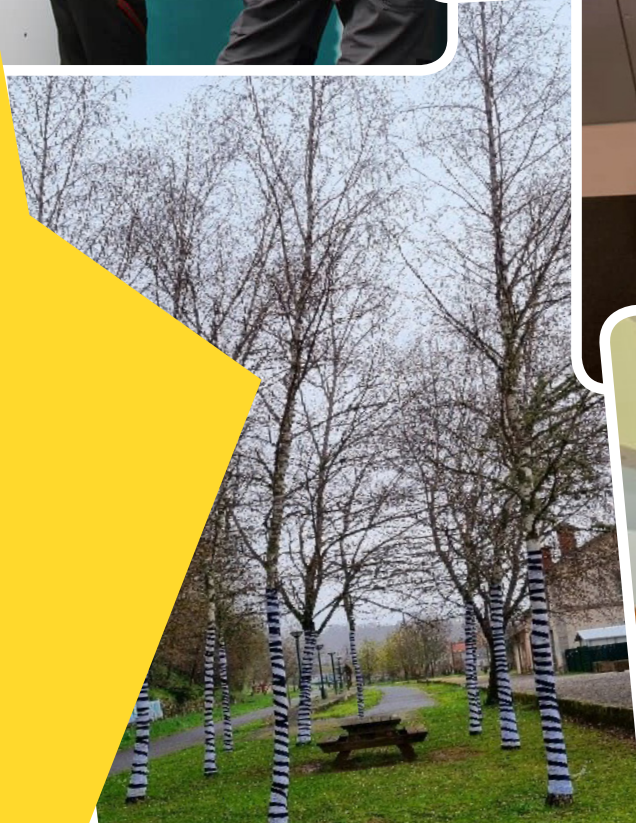
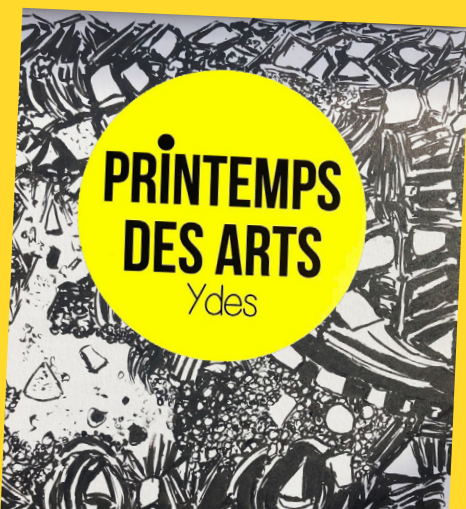
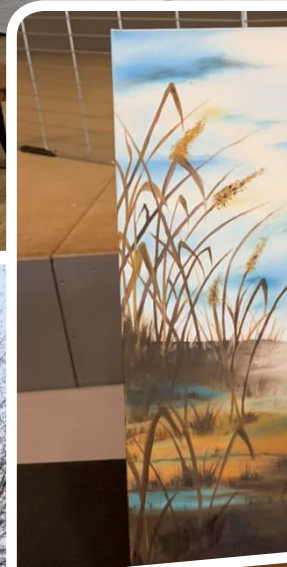
Il faut dire que le volume des animations proposées en direction des enfants, adolescents et adultes était fort diversifié, avec des intervenants extérieurs aux qualités artistiques, musicales et sportives reconnues. Chacune et chacun était à même de trouver une activité ou une approche culturelle à sa convenance.

Unique en son genre sur le secteur géographique, le « Printemps des Arts » prend d'années en années plus d'ampleur, non seulement au niveau de la commune de Ydes, mais aussi en représentant une attractivité pour les communes environnantes.

La diversité des sujets abordés, la qualité des intervenants, la participation des associations, l'implication de la commune, l'accueil des commerçants sont les éléments essentiels de la réussite de l'organisation car cet ensemble réuni est l'assise propre à une ouverture sur la culture en proposant des animations tout public.

La présentation des œuvres picturales dans les différents commerces de la cité, est un point d'appui essentiel pour les « Couleurs du temps », Les organisateurs tiennent à remercier :

- * La municipalité de Ydes pour la mise à disposition des personnels et des locaux.
- * Les commerçants et professions libérales pour l'accueil réservé aux œuvres des membres de l'association.
- * La Galerie Pierre Pavoni.
- * La Galerie atelier « Matière grise ».
- * Cédric Gay, artiste graffeur.
- * Le « Jardin délirant ».
- * Les participants au « Marché des Créateurs »





Samedi 15 avril 2023 :
après-midi d'initiation
aux graffitis Printemps
des arts YDES 2023

Et voilà, fresque
printemps des arts 2023
terminée.

Exposition sur le parcours

La grande zébrerie,
installation
par Michèle Dallon

Marché des créateurs



Un grand
merci aux
intervenants
et au public
pour ce
printemps
des arts 2023

L'Université Foraine

**16 mars 2023 : jury de l'action
« une idée pour mon territoire »**

Entreprendre en Sumène-Artense, pilotée par l'IUT Clermont Auvergne (IUT CA) en association avec Sumène-Artense Communauté et la commune d'Ydes, avec le soutien de Clermont Auvergne Pépite et Créa-IUT.

Lors de cette journée, à Ydes, 86 étudiants du département GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) de l'IUT CA et du Master 1 et 2 Ingénierie de la Santé Diagnostic Biomédical ont présenté leurs projets de création d'entreprise et d'activité pour le territoire de Sumène Artense, en présence de Marc Maisonneuve, président de Sumène Artense Communauté, Alain Delage, maire d'Ydes, Serge Laurent, président du Conseil de l'IUT CA et Eric Agbessi, directeur de l'IUT Clermont Auvergne.



Cinq jurys mêlant des acteurs territoriaux et universitaires se sont tenus autour de 5 thèmes : eau – territoire de lacs – mobilité – patrimoine/culture – offre tourisme loisir découverte.

La journée s'est poursuivie par une table ronde « et après ? quel accompagnement pour ces projets sur le territoire ? »

Des prix ont été remis à un groupe d'étudiants par jury et un prix coup de coeur a été décerné par l'IUT Clermont Auvergne.

Pour Evelyne Bernard, co-porteuse de cette action de l'UFO-SA pour l'IUT CA, en participant à « 1 idée pour mon territoire », les étudiants se sentent ainsi utiles en faisant naître un projet au service de la collectivité, travaillent leur confiance en eux et développent également des compétences. Les équipes repartent avec des conseils, un réseau enrichi, une méthodologie pour construire et mener à bien un projet... et, bien sûr, de la suite dans leurs idées ! »

Félicitations à tous les étudiants !

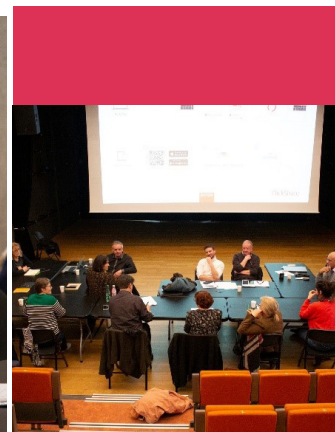


Lors d'une conférence de presse grand public, au centre socio-culturel de Saignes **le 27 mars 2023**, Louis Gratel DGS SAC et Isabelle Goi chargée de mission de l'IUT Clermont Auvergne ont présenté un bilan des actions en cours de réalisation dans le cadre de l'Université Foraine en Sumène Artense.

Ces actions s'articulent autour de quatre thématiques :

- Bien-vivre en Sumène-Artense
- Entreprendre en Sumène-Artense
- Mémoires en Sumène-Artense

Notoriété et relations Internationales en Sumène-Artense



Le 28 mars à la journée

« bien vivre dans la résilience alimentaire », Stéphane Linou, pionnier du mouvement Locavore en France, est intervenu auprès des élus de Sumène-Artense Communauté sur le thème : vulnérabilité des collectivités en matière alimentaire – pistes et exemples pour améliorer la résilience alimentaire. Le repas de midi a été composé selon les principes d'un défi locavore, avec des aliments produits à moins de 51 kilomètres : cela a permis d'aborder la question de « comment manger local à bas carbone ».

Le 28 mars 2023 en soirée d'intervention d'Adelaide ALBOUY-KISSI, maitre de Conférences en Informatique Appliquée à l'IUT CA - site le Puy en Velay

Dans le cadre des ateliers des universités foraines à Ydes, un premier travail de diagnostic de résilience alimentaire a été proposé à partir des données issues du programme de recherche « Atlas des Synergies Productives » et de l'outil CRATER, Calculateur de Résilience Alimentaire des Territoires, développé par l'association Les Greniers d'Abondance. Ce travail de diagnostic a permis d'identifier les zones de fragilités industrielles et les leviers d'actions (scénarios de diversification, recommandations de fournisseurs locaux, synergies entre acteurs locaux, ...).



Le 29 MARS 2023 à Fanostre



La matinée du 29 mars 2023, dans le cadre des actions de l'Université Foraine, Céline BASSET (sur la photo), du Laboratoire Santé du sol, a organisé une formation sur le microbiote des sols pour la résilience alimentaire du territoire. L'après-midi quant à elle était marquée par un atelier sur les micro-organismes.

Un grand merci aux intervenants et au public qui s'est intéressé à ces sujets.

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Nommé par ordonnance de Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel de Riom après avis du magistrat coordonnateur, du Procureur de la République et du Procureur général, le Conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté, acteur bénévole du service publique de la justice.

Le conciliateur de justice est compétent que pour les litiges relevant des juridictions de l'ordre judiciaire, dans les conditions fixées par le code de procédure civile. Il doit justifier d'une expérience ou de connaissance en matière juridique le qualifiant particulièrement pour l'exercice de ces fonctions.

- En effet, notwithstanding le caractère propre de la conciliation, la mission du Conciliateur de justice qui est, avant tout de concilier deux ou plusieurs parties en litige, il est apparu que les dossiers soumis à son examen, nécessitent de plus en plus souvent des connaissances techniques et juridiques étendus.

Pour répondre à ces exigences, il bénéficie d'une formation continue dispensée par l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) à Paris.

Ces formations obligatoires permettent de garantir l'homogénéité et la qualité du conciliateur de justice tout en renforçant sa compétence professionnelle.

Compétence du Conciliateur de justice.

Le conciliateur de justice est tenu d'exercer ses fonctions dans le ressort mentionné dans l'ordonnance de nomination.

Il n'est pas compétent :

- En matière pénale en ce qu'il appartient dans ce cas au Procureur de la République de faire appel à un médiateur pénal afin qu'il rencontre les parties sous réserve de leur accord.
- En matière d'état des personnes en ce que ces questions relèvent de la compétence exclusive des tribunaux judiciaires.
- Pour certains aspects du droit de la consommation.
- En matière administrative en ce qui concerne ces questions relèvent de la compétence du Défenseur des droits.
- En matière de conciliation déléguée, la compétence du conciliateur de justice se limite à celle du juge qui délègue sa mission de conciliation.

Qui peut saisir le Conciliateur de justice.

Le Conciliateur de justice peut être saisi par toute personne physique majeure capable ou toute personne morale lorsque celle-ci rencontre un différend relevant de la compétence des juridictions judiciaires.

Comment saisir le conciliateur de justice.

Le Conciliateur de justice est saisi par tous moyens. Il peut donc être saisi par présentation volontaire des personnes devant lui pendant ses permanences, mais également par courrier, courriel, téléphone etc..

*Le site de conciliateur de France (WWW.conciliateurs.fr) permet la saisine en ligne
Le site justice.fr met à disposition un formulaire de saisie du conciliateur de justice.*

Les permanences du conciliateur de justice : Lieux : Mauriac (Ancien tribunal) / France Services / Ydes

Conciliateur – Mr Guy Queyrie

Adresse mail : guy.queyrie@conciliateurdejustice.fr / Tél : 06.50.84.32.44.

Uniquement sur rendez-vous.

EXPOSITION

L'Exposition Papillons et Insectes du Monde est installée à Ydes-Bourg depuis 1984. Gérée par l'ACADY (Association Culturelle des Amis d'Ydes), c'est une exposition permanente d'insectes naturalisés issus de collections privées, appartenant à la commune. La collection de l'exposition se compose actuellement de près de 3500 spécimens présentés, soit près de 3000 espèces, réparties sur différents continents. Depuis quelques années, la Faune de France est mise en avant. Méconnue, elle permet lors de sa présentation au public de communiquer sur les espèces qui nous entourent, de comprendre son utilité et de connaître les différents statuts de protection et les risques encourus en cas de récupération d'insectes protégés, même morts. Au fil des années, la collection s'est enrichie de nombreux dons, d'entomologistes, d'amateurs ou de simples curieux ramassant, au gré des promenades, des insectes divers. De nombreuses espèces de la collection restent encore en réserve, en attente de préparation avant présentation au public. C'est hors-saison, alors que l'exposition reste ouverte sur rendez-vous, que les nouveaux spécimens sont préparés, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir les techniques de naturalisation des insectes et de bénéficier d'une visite différente, pour ne pas dire « aigüillée ». L'Exposition accueille les groupes, et les visites scolaires, après avoir défini et adapté les explications en fonction des demandes.



Ouvert toute l'année sur rendez-vous ; durant la période estivale du 1er juillet au 31 août, du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h ; visite scolaire ou de groupe sur rendez-vous.

Pour tous renseignements contacter M. Jérôme TROMBETTA au 04.71.40.59.81 ou par email à acady.cantal@gmail.com

ESPACE ASSOCIATIF

LE SOURIRE DE LA SUMÈNE

Depuis un an, l'association « Le sourire de la Sumène » organise des événements au profit des résidents de l'EHPAD La Sumène.

Relancée dans le courant de l'été 2022, ses membres ont profité des marchés de pays organisés aux alentours pour y installer un stand de crêpes. Ont également été proposés un concours de pétanque le 27 août 2022, puis cet hiver un concours de belote et un quine.

L'argent récolté a déjà permis de financer l'accueil d'un chat au sein de l'unité de vie protégée, d'orner les tables de fleurs pour la Fête des Mères, d'offrir un brin de muguet à nos aînés le 1er mai et d'accompagner des résidents en sortie extérieure.

Dans ses projets, l'association souhaite organiser un repas des familles, renouveau son Concours de Pétanque le 26 août 2023 et sera présente sur certains marchés de pays pour tenir un stand de crêpes.

De nouvelles activités sont à définir en fonction des envies des résidents.



L'ASSOCIATION ELLES'CRÉA TOUJOURS PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE

L'objectif principal de cette année 2023 est de favoriser les rencontres avec les institutions et les échanges avec les créatrices d'entreprises et les nouveaux arrivants, pour continuer à assurer son rôle de passerelle.

L'association a ainsi organisé, en présence de Madame Amélie De Sousa, Sous-Préfète de Mauriac, une soirée débat au ciné vox à Ydes, sur le thème "Pour un monde digital, inclusif, innovation et technologie pour l'égalité des sexes". Un temps d'échange et d'information dans la dynamique de la journée internationale des droits des femmes, où ont pu être abordés l'accès aux métiers du numérique et aux carrières dans les nouvelles technologies, ainsi que la prévention des violences sur internet et sur les réseaux sociaux. Pour terminer sur une note plus positive, l'association a mis à l'honneur l'une de ses adhérentes.

L'association était présente au 1er Forum de femmes active du club Soroptimist du Cantal, le 11 mai à Aurillac, avec la participation de femmes entrepreneures et de structures d'appui aux créateurs(trices) d'entreprises telles que les associations Elles'Créa et Cant'Elles, France Active Auvergne et l'incubateur LANDESTINI. L'importance des réseaux, dont l'association fait partie, a été particulièrement souligné dans les témoignages des créatrices d'entreprises.

L'association a également participé au Rendez-vous des créatrices organisé par France Active Auvergne le 22 mai à Ydes. Une occasion d'aborder la thématique de l'engagement et l'Économie Sociale et Solidaire. Après la trêve estivale, l'association sera présente, comme chaque année, au Forum des Associations de Ydes et à la Session d'accueil d'actifs à Mauriac.

JUDO CLUB YDES

Le samedi 1er juillet avait lieu au dojo de Ydes le gala de fin de saison du Judo Club.

La plupart des judokas étaient présents, sauf ceux qui sont déjà partis en vacances. Les parents et amis des enfants étaient venus assister au spectacle. Après le salut le Président Jean Paul VILLEDIEU a fait le bilan moral et financier de la saison qui s'achève. Il a notamment mis l'accent sur deux jeunes benjamins qui se sont particulièrement fait remarquer en compétition départementale Nuno De ALMEIDA LOPES qui a obtenu la 4e place et Louna CHANCEL qui est championne du Cantal et était sélectionnée pour la compétition en ligue à Andrézieux près de St ETIENNE. On ne l'a pas envoyée la bas car il faut affronter les grands clubs de LYON, GRENOBLE et CHAMBERY avec des risques de blessures. Ensuite le Professeur Bernard DELSOL a procédé à la remise des diplômes des nouvelles ceintures.

La Fédération Française de Judo a décerné à Olivier REGNIER, la médaille d'implication dans le Judo pour services rendus. Le diplôme lui a été remis par Jean Paul VILLEDIEU, Président de la commission des récompenses du Comité du Cantal. Olivier REGNIER est ceinture noire, secrétaire du Judo Club Ydes et Commissaire Sportif Départemental. Tous les judokas ont ensuite fait des démonstrations techniques et deux ceintures noires ont exécuté un Kata.

Le gala s'est terminé par le pot de l'amitié en se donnant rendez-vous en septembre.

La saison prochaine les cours sont maintenus aux mêmes heures :
Mardi : Jujitsu de 19h 30 à 21h
Mercredi : Judo enfants de 16h 30 à 17h

Samedi : Judo adultes de 10h à 11h 30.



VENEZ DÉCOUVRIR L'UNIVERS DE LA DANSE AVEC TANGO ROCK

Tango Rock est une association d'initiation aux danses de salon, qui accueille actuellement 55 membres chaque vendredi à 20h00 au centre socio culturel d'Ydes. Au cours de l'année, nous organisons des soirées dansantes (carnaval, galette des rois, bal de fin d'année), qui se déroulent le vendredi soir à la place du cours. Nous participons régulièrement à des dîners dansants dans la région et nous faisons des échanges avec les autres clubs de danse. Nous pratiquons le tango, le rock, le cha cha, le paso doble, la valse, le boston, la bachata, la salsa, la samba, des danses en ligne, etc... L'adhésion annuelle est de 50 euros par personne ou 90 euros en couple.



TENNIS CLUB D'YDES

Suite aux manifestations qui se sont déroulées courant 2022, la présidente JOSY FREYSSINIER, désireuse de donner une nouvelle impulsion au club, organisait samedi 29 avril 2023, un après-midi récréatif destiné à l'école de tennis.

Pour cela, le Club a fait appel à l'ASLJ de Mauriac et aux animateurs Maxime et Maéva. Ces derniers ont proposé diverses animations aux enfants : tir à l'arc, chasse aux trésors, structures gonflables auxquelles ont participé 25 enfants. Une pause goûter leur a été offerte avec boissons et délicieuses brioches confectionnées par Sylvia, membre du TC Ydes.

A partir de 19 h, apéritif, frites et grillades accueillent environ 50 adultes et enfants, membres et sympathisants du Club.

Une soirée réussie dans une bonne ambiance grâce aux nombreux bénévoles et aux parents qui ont répondu présents, de quoi donner à la Présidente l'envie de renouveler d'autres animations.

MOTO CLUB DE LARGNAC « LES PILLAROTS »

Une assemblée constitutive s'est déroulée le 28 octobre 2022 à l'ancienne Mairie de YDES. Eric TEIL a présenté l'association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, sa dénomination Moto Club de Lagnac « Les PILLAROTS ».

Son siège social au 82 avenue de la libération Lagnac 15210 YDES, sa composition de membres actifs adhérents et son conseil d'administration d'au moins 3 membres 1 Président, 1 Secrétaire, 1 Trésorier.

Ensuite, est venue l'élection des membres dirigeants : Eric TEIL, Président, Morgane MAGNE, Secrétaire, Christopher SIMON, Trésorier.

Il est procédé ensuite à la lecture du règlement intérieur. Tarif pour nouveaux adhérents 20 €.

LE SECOURS CATHOLIQUE



L'équipe du secours catholique composée « d'accueillis », de bénévoles et de donateurs prévoit de se retrouver pour la journée amicale de rencontre avec notre délégation le samedi 23 septembre 2023 à la Font-Sainte commune de Saint Hippolyte.

Notre mission : écoute, partage, visites aux personnes seules, administratif... et pour cela nous sommes aussi à la recherche de nouveaux bénévoles.

Nous restons mobilisé face aux précarités multiples qui frappent les plus démunis.

Les bénévoles de l'équipe d'Ydes, en lien avec les assistantes sociales, reçoivent sur rendez-vous les familles en difficulté, elles s'efforcent d'apporter soutien moral et aide matérielle.

Des permanences sont assurées les 2ème et 4ème lundis après-midi dans nos locaux, à l'ancienne mairie.
13 Place de le Liberté 15210 YDES - Tél 06 48 11 25 02.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG YDES ET SES ENVIRONS

Samedi 15 avril 2023, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association des donneurs de Sang bénévoles Ydes et ses environs.

Mme Annick GORZNY, Présidente, a remercié la Mairie de SAIGNES pour avoir mis à notre disposition la salle, mais également la présence de Mme Janine NOAILLES, Vice-Présidente départementale, et M. Alain DELAGE, Maire d'Ydes, Conseiller Départemental du Cantal.

Mme Claudine ULMET, Secrétaire, a présenté le bilan d'activité et Mme Josy FREYSSINIER, Trésorière, le rapport financier. Ces bilans sont tous les deux positifs et ont été adoptés à l'unanimité par les 30 personnes présentes. Pour clôturer cette manifestation, a eu lieu la remise de diplômes pour les donateurs fidèles.

La soirée s'est poursuivie autour d'un bon repas, dans une ambiance très conviviale, au restaurant à SAIGNES.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines collectes qui auront lieu mardi 11 juillet 2023, mardi 03 octobre 2023 et mardi 19 décembre 2023.



Tél : TEIL Eric
06 71 44 64 47

Tél : SIMON Christopher
06 59 51 41 48

Email : mcdelagnacspillarots@gmail.com

CLUB GENERATIONS MOUVEMENT D'YDES

C'est par l'Assemblée Générale avec repas qui s'est tenue le 15 janvier 2023 que nous avons débuté l'année 2023.

Les jeudis après-midi connaissent toujours un beau succès, les adhérents toujours heureux de se retrouver pour la «belote» ou autres jeux. Un repas «Pot au Feu» s'est tenu le 11 mars 2023 au Centre Socio-Culturel. Notre Thé Dansant du 2 avril 2023 a connu un réel succès, et nous a laissé un bénéfice plus qu'honorable.

Le 13 mai 2023, journée «Château d'Auzers», avec environ 70 adhérents, nous avons rejoint Auzers en covoiturage. Tout d'abord, nous avons eu la visite du Château, suivi d'un repas et d'une A.M «Contes».

Plusieurs séances de cinéma à Ydes ont connu une belle affluence de nos adhérents.

CALENDRIER DES ACTIVITES POUR LA FIN 2023 :

- Sortie Ytrac repas et bowling : mardi 23 mai 2023 ;
- Thé Dansant au Centre Socio-Culturel : dimanche 04 juin 2023 ;
- Pique-nique au Jardin Délirant, à Bassignac : mi-juin 2023 ;
- Barbecue à Saint-Pierre : jeudi 29 Juin 2023 ;



- Repas de reprise du Club au restaurant : jeudi 07 septembre 2023
- Journée Champêtre à Menet : samedi 09 septembre 2023
- Thé Dansant au Centre Socio-Culturel : dimanche 24 septembre 2023
- Repas Spectacle « Le Périgord en Calèche » avec repas périgourdin : dimanche 1er octobre 2023
- Sortie Pommes : début octobre 2023
- Concours de Belote au Centre Socio-Culturel : dimanche 29 octobre 2023
- Repas salle : samedi 04 novembre 2023
- Thé Dansant au Centre Socio-Culturel : dimanche 26 novembre 2023.

Enfin, toutes les personnes qui désirent adhérer afin de profiter de de notre programme, mais également pour participer aux après-midi "Jeux", du jeudi après-midi, sont invitées à contacter la présidente Jeannine BROSSARD au 06 83 02 04 08.

LA JOYEUSE TROUPE DU BASTRINGUE

Après plus de dix représentations la saison passée dans nos communes rurales de deux pièces qui ont obtenu un grand succès, la troupe travaille une comédie « La mèche de Saint Valentin » de Benoît Hillairet, mise en scène par Carine Dubois.

L'histoire se déroule dans le bureau de poste d'un petit village où une épouse bafouée règle ses comptes avec un mari volage, où le maire et le curé se disputent la paternité d'un parc d'attraction dont le thème est l'amour après la découverte d'une mèche de cheveux appartenant à Saint Valentin, natif du cru.

Plusieurs dates sont déjà programmées. Si vous avez envie de passer un bon moment, notez sur vos agendas :

Le 23 Septembre 2023 à Menet, le 7 Octobre 2023 à St Fréjoux, Le 21 Octobre 2023 à Ydes, Le 5 Novembre 2023 à St Pierre.

Nous sommes également attendus à Madic, à Champs, à Champagnac, à Bort les Orgues etc. Il ne nous reste plus qu'à trouver une date !

Nous sommes impatients de retrouver notre fidèle public !



NOUVELLE ASSOCIATION À YDES POUR QUE PERDURE LA MÉMOIRE !

Sous l'impulsion de M. Guy LACAM et de M. Bernard BOUVELOT, l'association « Le Souvenir 39-45 » vient d'être créée.

Elle a pour but de prendre le relais de l'association "Les Amis des Familles d'Anciens Combattants Prisonniers de Guerre" celle-ci n'ayant plus d'adhérent.

Elle réunit, à ce jour, une quinzaine de membres. Cette association a vocation à assister aux cérémonies aux monuments aux morts afin de perpétuer le souvenir des combattants des conflits 14-18 et 39-45.

Mais également, les adhérents vont s'attacher à transmettre aux plus jeunes, la mémoire pour ne pas oublier. Différentes actions sont envisagées. Un nouveau drapeau est en cours d'acquisition afin de renouveler l'ancien devenu obsolète. Une remise officielle de ce drapeau est prévue le jeudi 13 juillet 2023 sur le parvis de la Mairie, en présence des autorités départementales.

Vous souhaitez vous investir pour perpétuer la mémoire, rejoignez "Le Souvenir 39-45".

Composition du Conseil d'Administration :

Mme Paule Bel, M. Bernard Bouvelot, M. Michel Brousse, M. Jean-Marc Galeyrand, M. Jean Juge, M. Éric Lacam, M. Guy Lacam, M. Patrice Maurio, M. Jean-Paul Pères, M. Jean-Claude Sauveur, Mme Marie-Claude Serre, M. René Teindas, M. Damien Triviaux.

Composition du Bureau :

Président : M. Guy Lacam, Vice-présidente : Mme Paule Bel, Trésorier : M. Bernard Bouvelot, Trésorier adjoint : M. René Teindas, Secrétaire : M. Damien Triviaux, Secrétaire adjoint : M. Jean-Paul Pères, Président d'honneur : M. Alain Delage, Maire de Ydes, Membre d'honneur : Mme Charnière, Représentant auprès des autorités militaires : M. Jean Juge.





Cérémonie du 19 Mars 1962

A l'occasion du 61ème anniversaire de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, la Municipalité d'Ydes et la F.N.A.C.A., ont célébré, devant le monument aux morts, la cérémonie commémorative dimanche 19 mars 2023, en présence des anciens combattants et de leurs familles.

Cérémonie du 8 mai 1945

Le 08 Mai 2023, une cérémonie a été organisée à Ydes-Centre pour célébrer la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale et de la capitulation de l'Allemagne nazie face aux forces alliées.

M. le Maire et son Conseil Municipal remercient les Gendarmes, les Sapeurs-Pompiers et la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, les représentants des anciens combattants, le Conseil Municipal des Jeunes, les enfants et la population pour leur présence à cette commémoration.



Place de l'Emploi et de la Formation Une manifestation réussie

La Place de l'Emploi et de la Formation s'est tenue vendredi 09 juin 2023, sur le parking du Centre Socio-Culturel d'Ydes.

Ce village itinérant a permis à un public nombreux de rencontrer des entreprises, de découvrir les métiers qui recrutent et de bénéficier de conseils pour leur recherche d'emploi et les formations.

Opération réalisée dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences avec la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.



Signature de la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire : un nouvel élan pour les centre-bourgs

Étape déterminante pour l'avenir de notre territoire, la signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire « Sumène Artense » a eu lieu le mardi 13 juin 2023 en présence de Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal, Amélie De Sousa, Sous-Préfète de l'arrondissement de Mauriac, Bruno Faure, Président du Conseil départemental du Cantal, des élus de Sumène Artense et des agents de différents services de l'État. L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pose un cadre stratégique pour le développement de « Sumène Artense » et de ses centres-bourgs.

La commune de Ydes et Sumène Artense communauté se sont engagées conjointement dans le dispositif Petites Villes de Demain qui vise à mettre en place un programme de revitalisation de la commune et du territoire. Il se matérialise par une Opération de Revitalisation du Territoire. Ce nouvel outil à disposition des collectivités locales explore des thématiques diverses : habitat, urbanisme, économique et social, culture et patrimoine, ..., pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des territoires. Des financements d'ingénierie, des exonérations fiscales ou encore des procédures d'urbanismes sont autant d'outils qui peuvent être mobilisés ou qui seront mobilisés dans le cadre de cette opération pour œuvrer collectivement à la revitalisation du territoire.

L'Opération de Revitalisation du Territoire se formalise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale Ydes, et d'autres communes membres volontaires. L'État et ses établissements publics sont également signataires du dispositif. Les bourgs centres de Champs-sur-Tarentaine, Champagnac, Lanobre et Saignes ont saisi l'opportunité d'intégrer cette opération de revitalisation.

La dévitalisation s'observe sur le territoire par de nombreuses façons, plus ou moins marquée selon les communes :

- hausse de la vacance de logement, dégradation du patrimoine immobilier et développement d'habitat insalubre ;
- multiplication de bâtiments en ruine ou à l'abandon ;
- développement excessif de l'usage de l'automobile, recul de la place des modes actifs (piétons, vélos...) et forte présence de la voiture en centre-ville, dégradation des espaces publics et de leurs usages ;
- déprise du commerce et de l'artisanat de proximité, locaux commerciaux vacants, etc. ;
- difficultés d'accès aux soins et aux services ;

Ces processus interagissent ensemble et il est difficile d'y remédier individuellement : une réflexion collective à l'échelle du territoire doit être engagée sur un temps long.

Il est essentiel que la revitalisation des centres-villes s'inscrive dans une démarche de projet partagée par l'ensemble des acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle la convention d'ORT regroupe les collectivités, l'Etat et le Conseil départemental comme signataires, et associera l'ensemble des partenaires et porteurs de projets publics et privés en phase de déploiement opérationnel. Un diagnostic de territoire a été réalisé, à la fois sur la base d'observations terrains mais également par le biais d'une enquête habitants. Grandes orientations et actions de l'Opération de Revitalisation du Territoire :

- Axe 1 : améliorer le cadre de vie des habitants : Mise en place d'un vrai service autour de la petite enfance et jeunesse grâce à la création d'un pôle enfance jeunesse à Ydes ; création d'une antenne de l'Ecole de Musique du Haut Cantal à Saignes ; réhabilitation énergétique et qualitative du gymnase de Saignes.
- Axe 2 : développer la mobilité et les connexions : étendre la piste verte et sa connexion entre les bourgs centres.
- Axe 3 : mettre en valeur les formes urbaines et le patrimoine : réhabilitation de la friche du carreau de la mine à Ydes ; Micro-Folie, musée numérique itinérant en partenariat avec La Villette à Paris, qui se déplacera dans chaque commune.
- Axe 4 : favoriser un développement économique équilibré : recrutement d'une manager de commerce afin de développer le lien entre les acteurs économiques du territoire (à travers les associations de commerçants par exemple) et qui apporte un appui technique et méthodologique à la création, transmission reprise et développement des entreprises.
- Axe 5 : redynamiser l'habitat et les logements dans les centres bourgs : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui permet d'octroyer des aides aux propriétaires occupants et bailleurs souhaitant réaliser des travaux dans leur logement.

L'Opération de Revitalisation du Territoire intégrera les projets des communes concernées, de Sumène Artense communauté et actera également la prolongation de l'OPAH, qui initialement s'est achevée fin 2022, jusqu'à fin 2024. Un comité de suivi spécifique sera mis en place pour assurer son suivi.



Visite délégation du Conseil Départemental

A la demande de M. Alain DELAGE, Maire d'Ydes et Conseiller Départemental, et en présence de son adjointe, Mme Clotilde JUILLARD, plusieurs élus du Conseil Départemental du Cantal se sont rendus à Ydes, mercredi 11 janvier dernier. C'est ainsi que Mme Sylvie LACHAIZE, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Cantal en charge de la solidarité sociale, M. Philippe FABRE, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'Education, Jeunesse, Associations, Sports et Tourisme, Mme Mireille LEYMONIE, Conseillère Départementale, et M. Jean-Luc LENTIER, Maire de Vézac, ont visité le Service Proximité Seniors où ils ont été reçus par Mme Delphine BOYER, Animatrice, qui leur a expliqué le fonctionnement et les bienfaits de ce service en faveur des personnes âgées isolées.

Puis, ils se sont rendus au Collège Georges Brassens, où Mme Martine LOMBARD, Principale, leur a fait découvrir l'état vétuste de l'établissement scolaire.



La 3ème étape du Tour cycliste Cantal Cadets

La 3ème étape du 21ème Tour cycliste Cantal Cadets s'est déroulée samedi 13 mai 2023, sur les routes du Nord-Cantal, avec un départ à Ydes et une arrivée à Riom-es-Montagnes.

Près de 80 coureurs se sont affrontés sur un périple vallonné de 68 km. Killian LAMARGOT, de l'Union Cycliste Condat (Nouvelle Aquitaine), est arrivé vainqueur de cette course.

La Municipalité remercie le Comité Départemental de Cyclisme du Cantal et l'Union Cycliste de Riom-es-Montagnes pour l'organisation de cette épreuve qui a connu un grand succès.



Ydes Pétanque Equipe championne du Cantal

Dimanche 16 avril 2023, à l'issue de deux jours de compétition, regroupant plus de 250 équipes du département, l'équipe de Ydes Pétanque est devenue Championne du Cantal en triplète.

Cette équipe composée de Cyrille DOUBLEIN, Patrick MIERMON et de Jean-François RAYNAL, a battu celle de la Haute Auvergne (Saint-Flour) sur le score de 13 à 12.

Félicitations à eux !



Repas convivial au sein de La Résidence La Sumène

Dimanche 04 juin 2023, la Résidence La Sumène et l'association « Le Sourire de la Sumène » ont organisé un repas avec les résidents et leurs familles. A cet effet, le Conseil Municipal était invité à partager ce moment convivial.

Mme Clotilde JUILLARD, M. Marc LASSAGNE et M. Bernard BOUVELOT, Adjoints, étaient accompagnés de leurs époux et épouses respectifs.

Mme Clotilde JUILLARD, représentant M. le Maire, a pris la parole pour remercier les organisateurs de cette belle journée.

Elle a souligné, par ailleurs, le soutien de la Municipalité pour l'association « Le Sourire de la Sumène » qui œuvre pour le bien-être des résidents de la maison de retraite.

Elle a, enfin, félicité chaleureusement M. Alain GAILLARD, Administrateur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Cantal (ONACVG), et Membre de la Conférence des Financeurs du Cantal, pour son implication auprès des personnes âgées.

La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées est l'un des dispositifs phares de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la société au vieillissement (ASV). Elle a pour objectif de coordonner les financements de la prévention de la perte d'autonomie.

Chorale au Collège Georges Brassens



Un spectacle de la chorale du Collège Georges Brassens s'est tenue mardi 13 juin 2023, en présence des parents d'élèves. **Un grand merci aux collégiens et à M. Valadier, Professeur de musique, pour la qualité de cette prestation.**

Galette des rois

à La Résidence La Sumène et au service proximité seniors

la Municipalité d'Ydes et le Centre Communal d'Action Sociale ont offert des galettes aux résidents et personnels de la « Résidence La Sumène », ainsi qu'aux adhérents du Service Proximité Seniors.



État civil

Décès

Personnes domiciliées à Ydes :

- **Paul CHASSANG**, 2 Rue Frédéric Mistral, décédé le 15 Février 2023, à Mauriac
- **Marie-Thérèse MARONNE** veuve CLOU, 12 Rue Arsène Vermeuzouze, décédée le 17 Février 2023 à Mauriac
- **Suzanne BOURDOULEIX** veuve BOOTER, 14 Rue Paul Doumer, décédée le 15 Mars 2023, à Ydes
- **Simone VERNEJOUX** veuve LEVET, Rue du 11 Novembre, décédée le 31 Mars 2023, à Mauriac
- **Claude MICHARD**, 24 Lotissement du Stade, décédé le 22 Mai 2023 à Aurillac
- **Jean-Claude SAISSET**, 46 Rue du Docteur Basset, décédé le 27 Mai 2023 à Aurillac
- **Jean BOUTAL**, 10 Rue Jean Louis Chabeaudy, décédé le 16 juin 2023 à Valras-plage.

Résidents EHPAD la Sumène:

- **René BELLERT**, décédé le 15 Janvier 2023, à Ydes
- **Bronislawa JANOWCZYK** veuve LEMMET, décédée le 22 Janvier 2023, à Ydes
- **Bernard DEVEZE**, décédé le 12 Mars 2023, à Ydes
- **Josette BEAL** épouse PETIT, décédée le 23 Mars 2023, à Ydes
- **France VEDEL** veuve LAMOUREUX, décédée le 25 Mars 2023, à Ydes
- **Patrick ANGIOUX**, décédé le 10 Avril 2023, à Ydes
- **Charles YVERNAT**, décédé le 20 Avril 2023, à Ydes
- **Joël PICARD**, décédé le 26 Avril 2023, à Ydes
- **André PETIT**, décédé le 29 Avril 2023, à Ydes

Mariages

- **Elodie VIOR et Nicolas ESTEVES**, le 25 Février 2023
- **Christelle DUSSEAUX et Jean-Luc MILOT**, le 20 Mai 2023
- **Gwénaëlle TOURASSE et Denis DELFAU**, le 10 Juin 2023
- **Véronique GROS et Laurent DABROWSKI**, le 17 Juin 2023

Naissances

- **Esteban BERNARD**, né le 28 Décembre 2022
- **Naël LIEVRE**, né le 28 Décembre 2022
- **Soann VANDESAEVEL**, né le 28 Janvier 2023
- **Maryja LAÏNÉ CAUCHOIS**, née le 7 Février 2023
- **Victoire VEYSSIERE**, née le 21 Avril 2023
- **Leya DUPERCHE**, née le 23 Mai 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Concernant notre dernière publication « expression libre » sur le bulletin municipal de janvier 2023, je vous avais promis une information capitale relative à l'avancement pour la mise en conformité de nos réseaux d'assainissement et pour lesquels nous allons de surprise en surprise.

En vous acquittant de votre redevance « assainissement » tous les ans, inconsciemment vous pensez participer à la protection de l'environnement... Alors qu'il n'en est rien et pour cause : Posez-vous la question... où sont déversées nos eaux usées ?

Aux dires des habitants de Fleurac, Trancis, Gare de Saignes, Ydes-Bourg, ainsi qu'une partie de Ydes-Centre. Ils s'acquittent de cette redevance, toujours plus onéreuse et depuis de nombreuses années, pour un service à moitié rendu, voire inexistant.

Il faut savoir qu'une de nos infrastructures, en l'occurrence, la station d'épuration d'Ydes-Bourg, devenue obsolète, ne fonctionne plus depuis longtemps sans qu'aucune solution ne soit apportée pour pallier à ce désordre, à savoir la réalisation d'un séparatif d'eaux pluviales et d'eaux usées. Cette mise aux normes obligatoire et inévitable, incombant aux habitations non raccordées aux réseaux d'assainissement, va engendrer des dépenses importantes et inattendues, auxquelles certains d'entre vous sont déjà confrontés et, dans un avenir proche, va concerner à un grand nombre de nos foyers.

Pour information, le 16 mai 2023 lors du conseil municipal, il a été acté d'attribuer le marché des travaux de mise en séparatif eaux pluviales-eaux usées du secteur de notre collège à la SARL BOS pour un montant TTC de 763 744.48 €.

La mairie de Saignes, qui a signé une convention avec notre commune et sujette à un apport financier, attend avec impatience la réalisation des travaux de la future station d'épuration de Ydes-Bourg de façon à se raccorder dessus. Pour le bien de tous, il serait opportun que ces travaux démarrent au plus vite.

Dans une prochaine édition du bulletin municipal, je ne manquerai pas de vous informer du suivi de ce lourd dossier.

Merci de votre attention et je vous dis à bientôt.

Expression libre

Votre bien dévoué,
Christian MAURIO

Jours de circulation	L	MMeJVSD	LMMeJVSD	LMMeJVSD
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui
Circule en période de petites vacances*	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances d'été**	oui	oui	oui	oui
Renvoi à consulter				
MAURIAC L.E.P Pampidou	-	-	-	16:15
MAURIAC Gare SNCF	05:00	05:45	10:15	16:30
BASSIGNAC Vendes (RD922)	05:15	06:00	10:30	16:45
YDES Stade	05:22	06:07	10:42	16:57
YDES Les 4 routes de Saignes	05:25	06:10	10:45	17:00
BORT-LES-ORGUES Centre (Gambetta)	05:33	06:18	10:53	17:08
BORT-LES-ORGUES Gare SNCF	05:35	06:20	11:00	17:15
LANOBRE Rue du péage (RD922)	05:40	06:25	11:05	17:20
BAGNOLS Stade	05:50	06:35	11:15	17:30
TAUVES Bourg	06:00	06:45	11:25	17:40
SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE Gare de Laqueuille	06:20	07:05	11:45	18:00
ROCHEFORT-MONTAGNE Lycée agricole	06:35	07:20	12:20	18:20
CLERMONT-FERRAND Gare SNCF	07:25	08:10	13:10	19:10

CLERMONT-FERRAND

Gare SNCF

ROCHEFORT-MONTAGNE

Lycée agricole

SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE

Gare de Laqueuille

TAUVES

Bourg

BAGNOLS

Stade

LANOBRE

Rue du péage (RD922)

BORT-LES-ORGUES

Gare SNCF
Centre (Gambetta)

YDES

Les 4 routes de Saignes
Stade

BASSIGNAC

Vendes (RD922)

MAURIAC

Gare SNCF
L.E.P Pampidou

Tarifification

Ticket / **3€**
Carnet 10 tickets / **25€**
Abonnement mensuel / **45€**
dont la moitié peut être prise en charge par l'employeur.

Tarifs scolaires

de **135€/an à 264€/an** selon les revenus pour les établissements de secteur (tarification solidaire).

L: lundi **M**: mardi **Me**: mercredi
J: jeudi **V**: vendredi **S**: samedi
DF: dimanche et fêtes
Circule les jours fériés.

CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée des classes:
jeudi 1^{er} septembre 2022

Vacances de la Toussaint:
du samedi 22 octobre 2022
au dimanche 6 novembre 2022

Vacances de Noël:
du samedi 17 décembre 2022
au lundi 2 janvier 2023

Vacances d'hiver:
du samedi 4 février 2023
au dimanche 19 février 2023

Vacances de printemps:
du samedi 8 avril 2023
au dimanche 23 avril 2023

Vacances d'été:
à compter du samedi 8 juillet 2023

Jours de circulation	LMMeJVSD	LMMeJVSD	LMMeJVSD	LMMeJVSD	V-D
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de petites vacances*	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances d'été**	oui	oui	oui	oui	oui
Renvoi à consulter					
CLERMONT-FERRAND Gare SNCF	09:00	10:45	12:45	17:15	21:45
ROCHEFORT-MONTAGNE Lycée agricole	09:50	11:35	13:35	18:05	22:35
SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE Gare de Laqueuille	10:05	12:00	14:00	18:20	23:00
TAUVES Bourg	10:20	12:15	14:15	18:35	23:15
BAGNOLS Stade	10:30	12:25	14:25	18:45	23:25
LANOBRE Rue du péage (RD922)	10:40	12:35	14:35	18:55	23:35
BORT-LES-ORGUES Gare SNCF	10:45	12:40	14:40	19:00	23:40
BORT-LES-ORGUES Centre (Gambetta)	10:47	12:42	14:42	19:02	23:42
YDES Les 4 routes de Saignes	10:55	12:50	14:50	19:10	23:50
YDES Stade	10:58	12:53	14:53	19:13	23:53
BASSIGNAC Vendes (RD922)	11:05	13:00	15:00	19:20	0:00
MAURIAC Gare SNCF	11:20	13:15	15:15	19:35	0:15
MAURIAC L.E.P Pampidou	-	-	-	-	0:20

- 1 Correspondance avec la ligne P46 => Direction Clermont-Ferrand.
- 2 Assuré par la ligne Car Région P46.

Points d'arrêts accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Il est recommandé d'informer le transporteur au préalable par téléphone.
Pour les points d'arrêts non accessibles, un service de substitution existe.
La réservation auprès du transporteur est nécessaire.

PENSEZ A ANTICIPER VOTRE ACHAT DE BILLETS.

Renseignements horaires

www.laregionvoustransporte.fr/departements/transport-interurbains-du-puy-de-dome

Renseignements techniques

transport63@auvergnherhonealpes.fr

Nota : Circule les jours fériés

Transporteur

Neot Intertourisme • **04 73 26 81 37**
CO₂ = env. 60 g / passager / km



Jours de circulation	L	L	MMeJV
Circule en période scolaire	•	•	•
Circule en période de petites vacances*	•	•	•
Circule en période de vacances d'été**	•	•	•
Renvoi à consulter			
CHAMPAGNAC	Place Mairie	05:40	06:50
	Place du 19 Mars	05:42	06:55
	Bois de Lempre	05:45	07:00
YDES	Les Chistes	05:47	07:05
	Stade	05:50	07:10
BASSIGNAC	Vendes	06:00	07:20
MAURIAC	Place de la Poste	06:15	07:30
	Lycée Marmontel		07:35
	L'oiselet ADAPEI		07:36
	L.E.P. Pampidou		07:37
SAINT-MARTIN-VALMEROUX	Rue Pré du Mergue	06:40	
AURILLAC	Gare Routière	07:20	
	Gravier Conseil Général	07:25	
	LP Raymond Cortat	07:30	
	Lycée Jean Monnet	07:35	
	Place Saint-Etienne	07:40	
	Biopôle	07:50	

Jours de circulation	Me	LMJV	LMJ	V
Période scolaire	•	•	•	•
Renvois à consulter	•	•	•	•
YDES	Stade	12:35	17:40	18:35
	Les Chistes	12:38	17:43	18:38
CHAMPAGNAC	Bois de Lempre	12:40	17:45	18:40
	Place du 19 Mars	12:43	17:48	18:43
	Place Mairie	12:45	17:50	18:50

Tarifification

Ticket / **1,5€**
Abonnement mensuel tout public / **25€**
réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport
Abonnement annuel moins de 25 ans / **150€**
Abonnement annuel scolaire 1/2 pensionnaires / **120€**
Abonnement annuel scolaire Internes / **75€**
Gratuit / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

Conditions d'utilisation

- Les tickets à l'unité sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1^{er} au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.